

PÉDAGOGIE
PRATIQUE

Mieux vivre ensemble

dès l'école maternelle

Jacques FORTIN

hachette
ÉDUCATION

PÉDAGOGIE PRATIQUE À L'ÉCOLE

MIEUX VIVRE ENSEMBLE DÈS L'ÉCOLE MATERNELLE

Jacques Fortin

 HACHETTE
Éducation

L'auteur :

Jacques Fortin est pédiatre de formation, actuellement professeur en sciences de l'éducation à l'université du droit et de la santé de Lille. Il a été, pendant treize ans, médecin conseiller du recteur de l'académie de Lille. Depuis une vingtaine d'années, il s'intéresse aux comportements de l'enfant et de l'adolescent, notamment en milieu scolaire où il a étudié le « poste de travail » de l'écopier et mis en place des structures d'aide aux enseignants confrontés à des conduites transgressives (violence, drogue, absentéisme, suicide...). C'est dans une perspective de prévention globale et précoce des difficultés de socialisation qu'il s'intéresse aux processus relationnels au sein des écoles primaires et qu'il a élaboré « Mieux vivre ensemble ». Destiné aux enseignants, ce programme veut les aider à assurer pleinement leur mission éducative tout au long de leurs activités pédagogiques au quotidien.

En collaboration avec G. Fotinos, J. Fortin a publié *Une école sans violences* (Hachette Éducation, 2000).

Remerciements :

À tous les enseignants volontaires des écoles de l'académie de Lille qui, depuis plusieurs années, ont collaboré avec tant de gentillesse, de compétence, de créativité et d'enthousiasme au programme « Mieux vivre ensemble ».

À la Fondation de France qui a soutenu financièrement la réalisation de ce programme.

Si vous souhaitez être tenus au courant de nos publications, demandez notre catalogue *Pédagogie* à: Hachette LPC, 86508 Montmorillon Cedex.

Couverture : Domino

Réalisation : Studio WO !

www.hachette-education.com

ISBN : 978-2-01-181702-0

© HACHETTE LIVRE, 2001, 43, quai de Grenelle, 75905 Paris Cedex 15.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite ».

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

SOMMAIRE

<i>Introduction</i>	5
Pourquoi un programme de développement des compétences sociales ?	6
Un programme pour qui ?	7
Comment s'applique ce programme ?	8
Objectifs généraux	10
Structure des séquences	10
Le manuel	11

CYCLE 1

<i>L'enfant du cycle des apprentissages premiers</i>	15
<i>Organisation dans la classe</i>	16
1. Les sentiments	17
2. Joyeux comme un pinson	20
3. Triste comme la pluie	23
4. Une peur bleue	26
5. Une colère noire	29
6. Moi, j'aime aider	31
7. Ma carte d'identité	34
8. Je connais tes qualités	37
9. Semblables et différents	40
10. Touche pas, c'est à moi !	43
11. Les consignes	45
12. Les disputes	48

CYCLE 2

<i>L'enfant du cycle des apprentissages fondamentaux</i>	53
<i>Organisation dans la classe</i>	54
13. Mes qualités, mes compétences	55
14. Les sentiments	58
15. Joyeux	60
16. Furieux	63

17. Généreux et solidaire.....	65
18. J'apprécie les autres	67
19. Semblables et différents	70
20. Je t'écoute et je t'entends.....	72
21. On a besoin de respect	74
22. Je prends des responsabilités	76
23. Mon territoire	78
24. Se moquer ne fait pas rire	81
25. Le règlement.....	83
26. Finie la violence !	86
27. Le vol.....	89

CYCLE 3

<i>L'enfant du cycle des approfondissements</i>	93
<i>Organisation dans la classe</i>	94
28. Mes qualités et mes compétences	95
29. Ce que j'aime en toi.....	98
30. Les sentiments	100
31. La tristesse.....	103
32. La honte	106
33. Le droit à l'erreur	109
34. Vive la différence !.....	112
35. Sur qui je peux compter	115
36. L'affirmation de soi	118
37. Le souffre-douleur	121
38. Publicité et liberté de choisir	124
39. Pas de justice sans règles	127
40. Être médiateur	130
41. La bagarre.....	133
42. Intimidation, racket, vol	136
43. L'injure	138
44. La triche.....	140
45. La drogue, non merci !	142

INTRODUCTION

L'école est un lieu d'une extrême richesse. Pour l'enseignant, pour les parents, pour l'enfant lui-même, elle est d'abord le lieu d'un savoir qui s'acquiert par le biais d'interactions dans le cadre d'échanges et de rencontres avec l'adulte et avec les camarades. L'école est un lieu d'expérimentation de stratégies d'adaptation à d'autres enfants, à des adultes, à des locaux, à des modes de penser et d'agir plus ou moins différents de ceux de la famille... C'est un lieu de vie collective avec le plaisir de découvrir, d'apprendre, de partager, de faire ensemble ; un lieu qui présente aussi des contraintes, des frustrations, des conflits...

L'école est une microsociété avec la richesse et la complexité de toute vie sociale. La manière dont l'enfant vit ses premières années d'écolier va le marquer, le motiver pour devenir plus autonome, pour s'enrichir de connaissances mais aussi de compétences dans la gestion de la vie quotidienne, dans l'art de tisser des liens avec les camarades, de s'intégrer facilement dans un groupe, de prendre de la distance par rapport aux tracas qu'il rencontre, de savoir demander de l'aide à l'adulte... Il va prendre confiance en lui et, peu à peu, s'affirmer comme une personne consciente de ses capacités mais aussi de ses limites, et entretenir le sentiment de pouvoir – à sa mesure – maîtriser son existence, assumer sa part de responsabilité dans ses choix et ses conduites.

Ce processus de socialisation s'exerce de manière permanente dans les interactions entre enfants, et entre les élèves et les adultes (l'enseignant, notamment, qui tient une place très importante aux côtés des parents). La qualité de la relation entre l'enseignant et les élèves conditionne grandement la qualité des apprentissages effectués, soutient ou décourage les efforts des enfants. Chacun de nous en a fait l'expérience. Le rôle modélisant du maître – que celui-ci le souhaite ou pas – confère une responsabilité, un souci constant d'ajustement de la parole et du geste, une valeur éducative essentielle.

Pour bon nombre d'élèves, les pratiques éducatives de l'enseignant font écho à celles des parents – et les renforcent : l'école est le prolongement de la famille et répond à ses attentes. Pour d'autres, ces pratiques sont différentes, parfois contradictoires, mais peuvent être parfaitement entendues et s'inscrire dans le champ des découvertes scolaires, à condition que l'enseignant ne place pas d'emblée l'élève devant un choix impossible : celui de rejeter une famille dévalorisée, stigmatisée. L'enfant peut comprendre et admettre que les règles de vie ne soient pas totalement identiques selon les contextes ou selon les personnes, et il peut ainsi adopter des conduites différentes dans le cadre scolaire et au sein de sa famille ou

de son quartier. En revanche, son attachement à ses parents, quelles que soient les qualités éducatives de ces derniers, constitue un facteur essentiel dans la construction de sa personnalité, qui doit être respecté. C'est par l'expérience répétée et valorisée de conduites nouvelles et par les réactions encourageantes de ses interlocuteurs que l'enfant va peu à peu prendre conscience de l'avantage de ces conduites et les privilégier dans la gestion de ses rapports interpersonnels.

Essentielles également sont la visibilité, la cohérence et la constance des règles qui régissent la vie en classe et dans l'école. Elles assurent un cadre sécurisant aux tâches d'apprentissage et au rodage des rapports sociaux, en marquant ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Ces repères contribuent à la réduction de l'anxiété et de l'agressivité de bon nombre d'enfants ; leur respect s'inscrit dans ce qu'on appelle aujourd'hui une « éducation à la citoyenneté ».

▲ Pourquoi un programme de développement des compétences sociales ?

Le rythme des transformations de notre société s'est considérablement accéléré au cours des trente dernières années. La place faite à l'enfant s'est profondément modifiée ; elle est liée notamment à une évolution de la composition de la famille et à un changement des valeurs dans son environnement. L'enfant est l'objet de nombreux enjeux, affectifs, économiques, sociaux, politiques ; très sollicité par les médias, il prend rapidement conscience de son pouvoir sur son entourage. *La Convention internationale relative aux droits de l'enfant* (1989) lui reconnaît une place dont il ne voit pas clairement les contours et les limites. Les rapports ambigus de l'adulte à l'autorité rendent souvent incertains les repères nécessaires, structurants, rassurants, qui devraient l'aider à se construire. Face au vertige d'un sentiment de toute-puissance revendicatif, ou envahi par un sentiment de solitude et d'abandon, l'enfant réagit par des comportements souvent excessifs : que ce soient des conduites anxieuses, dépressives, de repli sur soi, un contact difficile avec les camarades ou, au contraire, de manière tonique, en recherchant en vain ses limites par la provocation, la transgression, l'agressivité, la violence.

Dans ce contexte, le regard de l'adulte est essentiel. Éducateur, ce dernier doit permettre à l'enfant de trouver en lui, et avec l'appui de son environnement, les ressources, autrement dit les compétences nécessaires pour faire face aux diverses situations de la vie quotidienne, faites de joies, de plaisirs, mais aussi de frustrations, de difficultés et d'interdits.

De nombreux travaux scientifiques ont montré l'importance des pratiques éducatives précoces dans le développement des compétences sociales ;

compétences à la fois personnelles et relationnelles nécessaires à une bonne adaptation et maîtrise du monde, particulièrement sollicitées chez les enfants vivant dans l'adversité. Elles concourent ainsi à ce qu'on appelle aujourd'hui la *résilience*, c'est-à-dire à la capacité à surmonter des situations très difficiles. Les compétences sociales contribuent également à éviter les conduites marginalisantes qui pénalisent l'avenir de l'enfant, tant du point de vue scolaire (absentéisme, difficultés, échec) que du point de vue sanitaire et social (conduites à risque, conduites délinquantes).

À côté des familles qui doivent être soutenues dans leur rôle éducatif, l'école, qui a le privilège et la responsabilité de réunir tous les enfants d'une même tranche d'âge, doit être également confortée dans sa mission éducative dès l'école maternelle.

Le programme « Mieux vivre ensemble » s'inscrit dans cette volonté de donner à l'école les moyens de réussir cette construction de l'homme citoyen. Loin d'une approche nostalgique de l'autorité naturelle du maître, ce programme cherche à fonder les relations enseignant/élèves sur une connaissance, une écoute et un respect réciproques, au travers d'activités faites de réflexions, d'analyses, de dialogues, d'actions, et à partir de situations concrètes dont l'école, à côté de la famille et du quartier, est l'un des cadres privilégiés. Le souci de l'autre et de ses émotions, l'encouragement aux situations d'entraide et de solidarité, la résolution négociée des conflits sont autant d'apprentissages expérimentés dans le cadre scolaire, qui participent à la sérénité des ambiances de travail propice aux acquis cognitifs, et transférables dans la vie familiale ou de quartier. Par la qualité des relations interpersonnelles développées au long de l'année scolaire, le programme contribue à donner aux enfants les plus en difficulté, les moins motivés, le goût de venir et de prendre plaisir à l'école, et apporte une stimulation pour participer aux différents apprentissages dans la mesure où leur travail, leurs efforts sont remarqués, encouragés, valorisés, même si les résultats entre élèves demeurent inégaux ; la reconnaissance de qualités et de compétences humaines donne une valeur à chacun, en dehors des performances cognitives, et permet d'admettre les différences sans stigmatiser. En ce sens, le programme participe à une réelle intégration sociale.

C'est ce constat que rapportent les enseignants qui ont participé à l'élaboration du programme « Mieux vivre ensemble » en concevant et en expérimentant les différentes activités proposées, et qui le poursuivent avec plaisir et bénéfice.

Les parents sont systématiquement associés à la démarche. Ils sont informés par l'enseignant du contenu et des principes pédagogiques du programme, invités et aidés à faciliter au sein de la famille le dialogue, l'écoute empathique réciproque, l'entraide, les solutions alternatives à la violence pour gérer les conflits.

▲ Un programme pour qui ?

Le programme s'adresse à tous les enseignants des écoles maternelles et élémentaires. Il constitue un cadre pédagogique et une aide méthodologique pour aborder certaines notions encore trop peu enseignées en formation initiale, telles que la connaissance et la maîtrise des émotions ou les compétences nécessaires à la gestion pacifique des conflits. Aborder l'affectivité, champ important de la personnalité, parfois si envahissant qu'il entrave les apprentissages, requiert une sensibilité et une capacité d'écoute importantes, un contrôle de soi et un recul que certains adultes ne peuvent pas toujours avoir en raison de leur propre vécu. Il est préférable qu'une séquence dans laquelle un enseignant ne se sentirait pas parfaitement à l'aise soit animée par un collègue ou une personne extérieure à la classe – illustration d'une entraide valorisée par ailleurs auprès des élèves.

Le programme renforce l'image de l'enseignant en tant que modèle identificatoire. Ce modèle n'apparaît pas inaccessible mais, au contraire, à travers le dialogue, stimule l'envie de surmonter un certain fatalisme (« je suis comme je suis ») pour, peu à peu, parvenir à maîtriser ses émotions et ses conduites dans une ambiance tolérante à l'erreur reconnue.

▲ Comment s'applique ce programme ?

Programme transversal, « Mieux vivre ensemble » se déroule en courtes séquences hebdomadaires tout au long de l'année.

D'un point de vue pédagogique, il s'appuie sur les orientations des programmes officiels de l'école primaire définis par l'arrêté du 22 février 1995 (*Bulletin officiel* n° 5 du 9 mars 1995).

Rappelons le premier objectif des activités de l'école maternelle, cycle 1 : « *Apprendre à de jeunes enfants à vivre ensemble.* » En cycle 2 et cycle 3, le programme « Mieux vivre ensemble » répond à deux des trois grands objectifs de l'éducation civique :

« – *Donner aux enfants les repères qui leur permettront de savoir se comporter avec autrui et d'acquérir, si ce n'est pas fait par ailleurs, le sens des valeurs fondamentales qui traduisent le respect de la personne humaine.*

– *Amener les élèves à mesurer l'intérêt des projets collectifs et à s'y investir (ce qui suppose qu'on leur fasse acquérir les moyens d'expression et d'argumentation adéquats).* »

Mais « Mieux vivre ensemble » va au-delà de l'éducation civique et constitue un volet important de la promotion de la santé telle qu'elle est présentée dans la circulaire de novembre 1998, par son impact sur la